

COMMUNE DE VERNIER

INTERPELLATION

au sens des articles 47 et suivants du règlement du Conseil municipal de Vernier

GE Veille : Quel bilan pour Vernier ?

Depuis un an, la commune de Vernier s'est engagée dans une collaboration avec la police cantonale dans le cadre du concept GE Veille. Lors du dernier Conseil municipal du 12 novembre 2013, des associations verniolanes ont interpellé par courrier le Conseil administratif pour connaître le bilan qu'il en tire.

Ayant également reçu cette correspondance, le Conseil municipal sans doute, et la soussignée certainement, souhaiteraient connaître la réponse apportée à ce courrier par le Conseil administratif et le bilan qu'il tire après une année de pratique du concept GE Veille.

Christina Meissner
Conseillère municipale UDC

Vernier, le 9 décembre 2013